



Le parlement du Land de Saxe (7ème législature)

Tout ce qu'il faut savoir



Sächsischer Landtag

Contacter le parlement du Land



Sächsischer Landtag

PARLEMENT DE SAXE

Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-50
www.landtag.sachsen.de/fr

ACCUEIL DES VISITEURS

Inscription aux visites guidées du parlement du Land et pour assister aux séances plénières
Tél. +49 (0)351 493-5132
besucherdienst@slt.sachsen.de

PUBLICATIONS

Vous pouvez commander des publications du parlement du Land de Saxe au
Tél. +49 (0)351 493-5133
publikation@slt.sachsen.de

CANAUX DE RESEAUX SOCIAUX DU PARLEMENT DU LAND



YouTube
Sächsischer Landtag



Instagram
sachsen_landtag



Twitter
@sax_lt

GROUPES PARLEMENTAIRES

CDU	Tél. +49 (0)351 493-5611
AfD	Tél. +49 (0)351 493-4201
DIE LINKE	Tél. +49 (0)351 493-5800
BÜNDNISGRÜNE	Tél. +49 (0)351 493-4800
SPD	Tél. +49 (0)351 493-5700

FOYER CITOYEN DANS LE NOUVEAU BATIMENT

Entrée libre pour les visiteurs, exposition « Le parlement des Saxons »
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

CHIAVERI – Restaurant ouvert au public dans l'enceinte du parlement du Land de Saxe
Heures d'ouverture : du lundi au samedi (le dimanche : uniquement s'il s'agit d'une fête légale/religieuse) de 11 h à 23 h
Tél. +49 (0)351 496-0399
www.chiaveri.de

MENTIONS LÉGALES Éditeur : Parlement du Land de Saxe, organe constitutionnel de l'État libre de Saxe, Bernhard-von-Lindenau-Platz 1, 01067 Dresden, Téléphone : +49 (0)351 4935-0, www.landtag.sachsen.de, publikation@slt.sachsen.de
L'État libre de Saxe est représenté par le président Dr Matthias Rößler pour les affaires gérées par le parlement du Land Directeur de publication : Ivo Klatte, parlement du Land de Saxe, voir adresse ci-dessus ; Rédactrice : Katja Ciesluk, parlement du Land de Saxe, voir adresse ci-dessus.

Réalisation : Ö GRAFIK agentur für marketing und design, Wittenberger Straße 114 A, 01277 Dresden, www.oe-grafik.de ; Impression : Parlement du Land de Saxe, voir adresse ci-dessus, mise à jour : avril 2020 ; crédit photos : Archives du parlement du Land de Saxe, S. Floss, S. Giersch, O. Killig, J. Männel, photo@reflexionpixmap.de

La présente publication est remise gratuitement aux personnes intéressées dans le cadre des relations publiques du parlement du Land de Saxe. Toute utilisation par les partis, les groupes parlementaires ou les élus à des fins de relations publiques ou de campagne électorale est interdite.

« TOUS LES POUVOIRS DE L'ÉTAT ÉMANE DU PEUPLE. »

Constitution de la Saxe
Art. 3, al. 1



Madame, Monsieur, Je suis heureux que vous vous intéressiez à notre « Landtag », le parlement du Land de Saxe. Ce guide pratique vous donnera toutes les informations importantes sur le parlement du Land de Saxe et sa composition dans sa 7^e législature.

« Tous les pouvoirs de l'État émanent du peuple. » Cette déclaration fondamentale de la Constitution de la Saxe nous rappelle que la démocratie parlementaire et la Saxe en tant qu'État constitutionnel ont été rétablies grâce à la Révolution pacifique de 1989. Elle nous rappelle également que la démocratie parlementaire est certes la forme de gouvernement la plus libérale, mais aussi la plus difficile, car elle dépend notamment de l'engagement des citoyennes et des citoyens.

L'une des conditions de cet engagement est une solide connaissance du mode de fonctionnement des organisations et des institutions démocratiques. Ce petit guide vous donnera un aperçu de la structure et des missions du parlement du Land de Saxe. Vous y découvrirez de nombreux aspects du travail du parlement et de quelle manière les élu(e)s élaborent la politique destinée aux habitants de la Saxe.

Je serais très heureux que ce guide vous familiarise un peu plus avec le parlement du Land. J'espère qu'il vous sera utile à l'école, à l'université ou dans le cadre de votre activité professionnelle. Investissez-vous ! Notre Land a besoin d'engagement personnel, et la société civile de la participation de tous.

A handwritten signature in black ink, reading "Matthias Röbler". The signature is written in a cursive style.

Dr Matthias Röbler
Président du parlement du Land de Saxe

Qui siège au parlement du Land ?



Composition du parlement

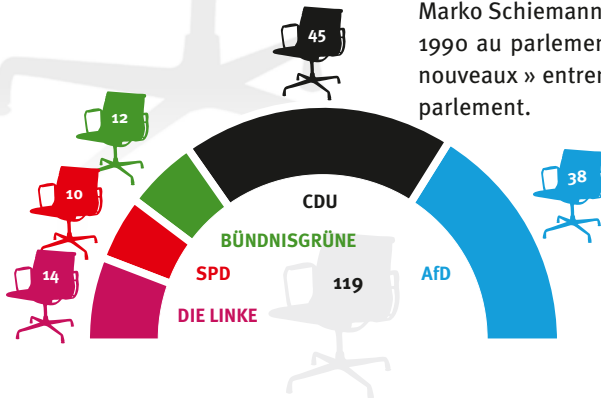
En principe, 120 députés siègent au parlement du Land de Saxe. Cependant, un siège censé revenir à l'AfD n'a pu être attribué, si bien que la 7e législature du parlement du Land de Saxe ne compte que 119 députés au lieu de 120.

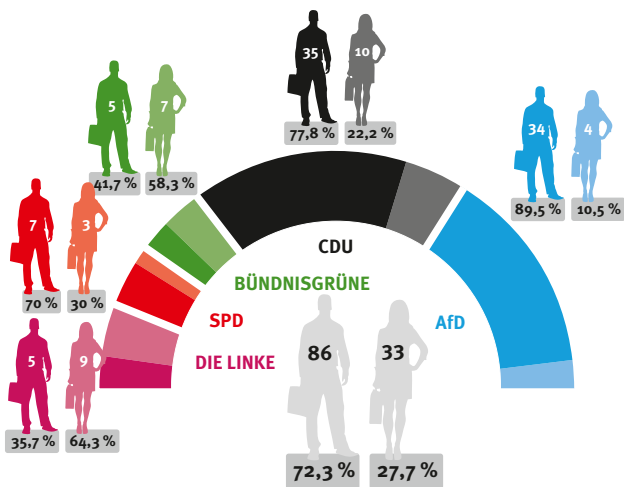
Au parlement, les 119 députés sont répartis en cinq groupes parlementaires. La répartition des sièges entre les partis a lieu en fonction du nombre de voix de liste obtenu lors des élections du parlement du Land.

Répartition des sièges

La CDU est le plus grand groupe parlementaire : avec 32,1 % des voix de liste, elle dispose de 45 sièges. Elle est suivie par l'AfD avec 38 sièges (27,5 %). DIE LINKE a remporté 14 sièges (10,4 %) et BÜNDNIS-GRÜNE 12 sièges (8,6 %). Le SPD est le plus petit groupe parlementaire avec 10 sièges (7,7 %).

Trois des 119 membres du parlement du Land sont des élus « de la première heure » : Andrea Dombois, Dr Matthias Rößler et Marko Schiemann (tous CDU) siègent depuis 1990 au parlement. À l'opposé, 50 « petits nouveaux » entrent pour la première fois au parlement.



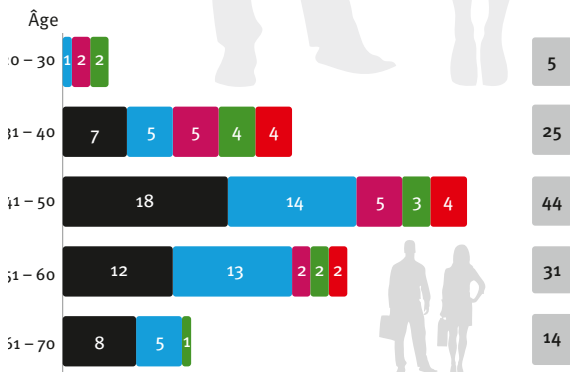


Répartition hommes-femmes

33 femmes et 86 hommes siègent au parlement du Land, ce qui correspond à une proportion de femmes de 27,7 %. De grandes différences existent entre les groupes parlementaires. Les femmes sont majoritaires dans le groupe DIE LINKE, avec 64,5 %. Chez les BÜNDNISGRÜNEN, la proportion de femmes est de 58,3 %. Au SPD et à la CDU, les femmes sont en minorité avec 30 % et 22,2 % respectivement, tout comme à l'AFd avec 10,5 %.

Distribution par âge

La moyenne d'âge des députés est de 48 ans. Le groupe des 41–50 ans est celui le plus représenté. Le député le plus âgé (69 ans) est Svend-Gunnar Kirmes de la CDU. Lucie Hammecke de BÜNDNISGRÜNE (22 ans) est la benjamine du parlement.



Âge moyen en années

CDU	50
AFd	50
DIE LINKE	41
BÜNDNISGRÜNE	42
SPD	46
Total	48

(Jour de référence 01.02.2020)





Le président et les vice-président(e)s

Le président du parlement du Land en est le plus haut représentant. Il représente le parlement à l'extérieur : il le représente en personne et en est le porte-parole. Il exerce sa fonction de manière impartiale et juste.

Le président et ses adjoint(e)s (les vice-président(e)s) sont élu(e)s par le parlement au début de la législature. Dr Matthias Rößler, président, est à la tête du parlement du Land de Saxe depuis 2009. Il est assisté de deux vice-présidentes et d'un vice-président.

Missions

LE PRÉSIDENT

- ▶ convoque les séances du parlement et les préside. Il veille à ce que le règlement intérieur soit alors respecté. Il est aidé de deux secrétaires ;
- ▶ est le gardien de la dignité et des droits du parlement du Land ;
- ▶ fait respecter les règles dans l'enceinte du bâtiment et exerce le pouvoir de police ;
- ▶ gère les affaires économiques du parlement du Land conformément à la loi budgétaire ;
- ▶ est responsable des relations du parlement du Land, p. ex. avec le gouvernement fédéral.



Président du parlement du Land de Saxe
Dr Matthias Rößler, CDU



1^{er} vice-présidente
Andrea Dombois, CDU



2^e vice-président
André Wendt, AfD



3^e vice-présidente
Luise Neuhaus-Wartenberg,
DIE LINKE

Groupes parlementaires



Président de groupe
Christian Hartmann



Premier secrétaire de groupe
Sören Voigt



- ▶ **Groupe CDU**
Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-5611
cdu-pressestelle@slt.sachsen.de
www.cdu-sachsen-fraktion.de



Président de groupe
Jörg Urban



Premier secrétaire de groupe
Jan-Oliver Zwerg



- ▶ **Groupe AfD**
Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-4201
info@afd-fraktion-sachsen.de
www.afd-fraktion-sachsen.de



Président de groupe
Rico Gebhardt



Première secrétaire de groupe
Sarah Buddeberg



- ▶ **Groupe DIE LINKE**
Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-5800
linksfraktion@slt.sachsen.de
www.linksfraktionsachsen.de



Présidente de groupe
Franziska Schubert



Premier secrétaire de groupe
Valentin Lippmann



- ▶ **Groupe BÜNDNISGRÜNE**
Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-4800
gruene-fraktion@slt.sachsen.de
www.gruene-fraktion-sachsen.de



Président de groupe
Dirk Panter



Première secrétaire de groupe
Sabine Friedel



- ▶ **Groupe SPD**
Bernhard-von-Lindenau-Platz 1
01067 Dresden
Tél. +49 (0)351 493-5700
kontakt@spd-fraktion-sachsen.de
www.spd-fraktion-sachsen.de

Les commissions et leurs président(e)s



**Commission Affaires
intérieures et Sport**
Ronald Pohle (CDU)



**Commission Budget
et Finances**
Holger Hentschel (AfD)



**Commission Sciences,
Enseignement
supérieur, Médias,
Culture et Tourisme**
Dr Claudia Maicher
(BÜNDNISGRÜNE)



**Commission
Développement
régional**
André Barth (AfD)



**Commission Études
et Formation**
Christopher Hahn (AfD)



**Commission Énergie,
Protection du climat,
Environnement
et Agriculture**
Ines Springer (CDU)



**Commission Constitution
et Droit, Démocratie,
Europe et Égalité**
Marko Schiemann (CDU)



**Commission
Économie, Travail
et Transports**
Ines Saborowski (CDU)



**Commission Affaires
sociales et Cohésion
sociale**
Susanne Schaper
(DIE LINKE)

Commissions d'enquête

Le parlement peut former des commissions temporaires dont font notamment partie les commissions d'enquête. Conformément à la Constitution de l'État libre de Saxe, une commission d'enquête doit être créée à la demande d'un cinquième des députés. C'est surtout l'opposition qui utilise ce droit non négligeable des minorités pour enquêter sur d'éventuels abus dans la politique et la gestion, ou sur d'éventuelles fautes de politiques.

Autres commissions permanentes

Commission d'évaluation

**Commission Règlement
intérieur et Immunité**
Roland Walter Hermann
Ulbrich (AfD)

**Commission des
pétitions**
Simone Lang (SPD)

**Commission d'enquête
électorale**
Martin Modschiedler
(CDU)



1. Commission d'enquête
*« Implications du gouverne-
ment régional dans la réduction
"illégal qualifiée" de la liste
régionale de l'AfD »*
Lars Rohwer (CDU)

Missions du parlement du Land



Adoption des lois

Le parlement de Saxe statue sur l'ensemble des lois relevant du champ de compétences de la Saxe, p. ex. l'enseignement et le droit de la police. Il vote également le budget de l'État libre.



Élection de représentant(e)s

Outre pour leurs propres représentant(e)s comme le président et les vice-président(e)s, les députés élisent plusieurs autres personnes. Par exemple :

Le ministre-président : Il est élu par le parlement du Land à la majorité de ses membres, à bulletin secret sans débat. Le ministre-président nomme et révoque les ministres du Land et nomme ses représentants.

Les membres de la Cour constitutionnelle de Saxe : La Cour constitutionnelle est un organe constitutionnel sur le même pied d'égalité que le parlement du Land et le gouvernement régional. Son élection nécessite une majorité aux deux tiers du parlement. Les juges statuent sur les litiges de droit constitutionnel entre organes constitutionnels et sur la compatibilité des lois du Land avec la Constitution de la Saxe.



Contrôle du gouvernement régional

Le parlement de Saxe contrôle le travail du gouvernement régional. Pour cela, les députés disposent de plusieurs instruments et procédures, comme :

Les petites questions : Tous les députés peuvent adresser des questions écrites au gouvernement, lesquelles, à quelques exceptions près, exigent une réponse. C'est le moyen le plus utilisé.

Les questions au gouvernement régional : Les semaines de séances plénières, les députés ont la possibilité d'interroger au parlement un membre du gouvernement. Le ministre-président se soumet à cette interrogation au moins une fois par an.

Les commissions d'enquête : Une commission d'enquête doit être créée à la demande d'un cinquième des députés. Ces commissions examinent des situations dont le règlement est d'intérêt public.

Expression des opinions

La fonction du Landtag en tant que forum politique public de l'État libre est également importante. Les opinions les plus diverses doivent pouvoir s'y exprimer et contribuer à la prise de décisions politiques. Les opinions qui existent dans la société doivent pouvoir s'exprimer également au sein du parlement de Saxe.

Tribune des visiteurs/Lobby : Les citoyen(ne)s, les groupes de visiteurs inscrits ainsi que les représentants des médias peuvent assister aux séances plénières depuis la tribune des visiteurs. Celle-ci peut accueillir jusqu'à 150 personnes. Une majorité des deux tiers est nécessaire pour que le parlement décrète le huis clos.

Le lobby devant l'hémicycle sert de lieu de rencontre aux élus, aux membres du gouvernement et aux journalistes pour des entretiens et des interviews.



Sächsischer Landtag